

Compte rendu rédigé (tant bien que mal!) par Ivalou

PRÉSENTS :

Jérémy (De l'association et lieu de vie 'Les Renardières' à Roussines) Dodo (Il est arrivé il y a 1 an sur le lieu de vie 'Les Renardières' à Roussines)

Sarah (Elle vient de s'installer en yourte sur la Ferme des Jarriottes, notamment après 6 ans de vie au Vénézuéla.)

Damien (Il est installé sur la Ferme des Jarriottes depuis 3 ans.)

Mélanie (Elle a fait partie de l'expérience de l'Earthship de Champs-Romain tout du long et s'est maintenant installée sur Piégut)

Adrien (La Suite du Monde, Saint-Barthélémy-de-Bussières, installé depuis 3 ans en maraîchage en traction animale)

Marie-Clémentine (La Suite du Monde, Saint-Barthélémy-de-Bussières, Multiples associations dont le cercle de littérature)

Nicolas (La Suite du Monde, Il a rencontré Adrien il y a 1 an et demi, et ne se quittent plus depuis.. à raison d'une semaine sur deux sur Saint-Barth.)

Vincent (Un vieil ami d'Adrien qui vient de s'installer dans le coin pour s'investir à fond dans le projet.)

Jérôme (Il vit au Teillaud depuis 5 ans et est membre du Conseil d'administration de l'association de promotion de la permaculture Brin de Paille)

Jérémy (Il vit de même au Teillaud. Installé dans la région depuis 8 ans, il a notamment participé à la fondation d'un café associatif à Cussac)

Vincent (Habitant de Saint-Barthélémy-de-Bussière)

Régis (spécialiste des campings)

Patrick (Boulangier Bio)

PRÉSENTATION DE LA SUITE DU MONDE (SDM) / NICO

Plusieurs objectifs/projets :

* Encourager les **zones d'expérimentation** par des contrats d'usage sans barrière du capital : C'est rendre la propriété d'usage disponible : 1.achat des terrains 2.mise à disposition en usage pour x

temps 3.location * Faciliter la rencontre et **l'installation** de nouveaux venus dans le projet grâce à l'auberge - boutique des communs (dépôt-vente agricole et artisanal). * Développer des espaces de **sanctuarisation** pour la faune, la flore et la biodiversité. * Utiliser les possibilités offertes par la technologie, notamment Blockchain, pour inventer des outils de **gouvernance collective** d'une part et effectuer des **levées de fonds** d'autre part. * ... à compléter

Infos clefs, glossaire :

* La Suite du Monde s'est constitué sous le statut d'une SAS (Société par Action Simplifiée). C'est à travers cette structure qu'elle a pu effectuer une première levée de fond de 100 000 - 150 000€, lors d'une augmentation de capital de 20% (en cours). * Des structures locales telle des SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) permettront par la suite de faciliter le fonctionnement des communes imaginées. * L'emprise géographique de la Commune du Bandiat (du nom d'une des rivières qui traverse le Périgord Vert) s'étend actuellement entre les communes de Saint-Barthélémy-de-Bussière, Nanteuil (Terres en cours d'achat), Bussière-Galant, Abjat et Busserolles. * Municipalisme libertaire mais qu'est-ce donc..? : Un projet de société au sein du mouvement anticapitaliste théorisé par l'écologiste américain Murray Bookchin et notamment mis en place dans la région du Rojava par les indépendantistes kurdes dans le Nord-Est de la Syrie. Pour en savoir plus : <https://www.revue-ballast.fr/le-municipalisme-libertaire-quest-ce-encore/>

Des luttes similaires.. mais pas identiques !

Sur la **Commune Imaginée de Scévolles** 60 tonnes de légumes étaient produits par an, permettant de nourrir 200 familles! Scévolles, du nom de la forêt qui l'accueille entre Vienne et Châtellerauld, est une expérience de commune à laquelle Nico a participé pendant 1 an.

Terres de lien : La SdM si elle comprend des objectifs similaires, dépasse le domaine de l'agriculture et ne crée pas de dette à l'entrée. qui plus est son projet n'est pas qu'agricole

Les Colibris : La SdM développe un positionnement plus politique, autour du municipalisme libertaire (Murray Bookchin) et du "faire commune".

La SdM n'est pas une **communauté**.. Il ne s'agit pas d'être associé aux mouvements des années 1960's, qui ont démontré certaines limites...

ECHANGES CHRONOLOGICO-THÉMATIQUES

Des précisions demande Jérôme ! S'engager aux côtés de la Suite du Monde nécessite une compréhension globale et précise des enjeux et aboutissants du projet, ainsi que des moyens utilisés pour y parvenir.

De quelle origine proviennent les financements?

Les 20% du capital aujourd'hui rassemblés, ont été obtenus par cooptation à travers le réseau des 12

co-fondateurs.

Comment se répartissent les fonds?

50% sont affectés à l'acquisition de terrain et 50% pour le salariat, les frais de fonctionnement, les infrastructures... Si cette seconde moitié peut paraître conséquente étant donné les 2 millions visés lors de la seconde levée de fond, il faut prendre en compte un fonctionnement sur le long terme. La SdM vise en effet à gagner une certaine autonomie sur un temps long à travers cette dernière, il ne s'agit pas de tout disséminer en un mois. Toutes les charges sont ainsi absorbées par la SAS.

Quelle fonctionnement en cas de besoin de financement?

Chaque commune se verra mettre à disposition 50k€ et des contrats d'usage. C'est donc la SCIC de la commune par la suite qui choisira comme répartir ces fonds. Chaque collectif est en autogestion et les décisions sont prises au consensus. La SAS assure toutefois quelques éléments fondamentaux tels que les outils de gouvernance ou encore l'implantation d'une ceinture de maraîchage favorisant l'autonomie alimentaire des communes. Ces dernières auront bien évidemment chacune des caractéristiques et spécificités différentes. Elles se nourrissent ainsi les unes les autres de leurs expériences respectives, notamment des toutes premières telles que la Commune du Bandiat : un potentiel exemple à adapter et réinterpréter ailleurs. Les prochaines communes ne seront pas lancées avant 6 mois, laissant ainsi la Commune du Bandiat intégrer de première adaptations, au besoin, pour être de meilleur conseil!

Quels modes de gouvernance?

Rien de nouveau, on s'appuie sur le communalisme, ou 'municipalisme libertaire'. La seule nouveauté vient peut être des outils utilisés. Ce mode de gouvernance a pour objectif d'être progressivement instauré sur les communes et ainsi diluer le pouvoir de décision au delà des actuels 12 co-fondateurs et investisseurs. D'ici là, des cercles de réflexion seront mis en place sur la thématique de la gouvernance et d'autres. Construisons tout ça ensemble! Avant la mise en place de la SCIC sur la Commune du Bandiat, c'est la SAS qui assurera son rôle (vente produits, maraîchage, vergers, brasserie..) Pour info : en cas de pratiques illégales sur les communes, c'est la SAS qui est responsable.

Quelle éthique?

Pas de charte à l'heure actuelle. C'est le fonctionnement qui assure une certaine éthique : transparence, pas de dividende pour les investisseurs et surtout les 12 co-fondateurs sont garde-fous le temps de la mise en place du projet. Par la suite, c'est la collectivité qui assurera ce rôle, à travers ses votes. Jérémy pointe que 12 personnes qui décident (tel que c'est le cas aujourd'hui) ce n'est pas de la démocratie. C'est un passage qui peut toutefois être nécessaire pour lancer le projet, il s'agit donc de leur faire confiance. Au Teillaud aussi, seule une partie réduite du groupe prenait les décisions au début. La question de la charte revient plusieurs fois, plusieurs personnes manifestent l'importance qu'elle a. Éthique et gouvernance semblent devoir être débattues et développées tous ensemble (nb: une déclaration en ce sens a été publiée depuis, notamment dans la 3^e édition de la newsletter).

Logique de propriété : Pourquoi ne pas simplement donner les terrains, et pas seulement l'usage?

Les terrains appartiennent en effet légalement à la SAS de la SdM. Il s'agit de sortir de la propriété privée et de mettre en place une propriété collective centrée autour de la notion de « communs ». Le droit français reconnaît la propriété privée sous 3 angles : usus : droit d'usage, fructus : droit d'en percevoir les fruits et revenus, abusus : droit d'en disposer et de vente. Cette propriété privée collective basée sur les communs propose ainsi de laisser l'usus et le fructus à disposition des communes, et l'abusus à disposition de la SAS qui est la garante de leur permanence. Cette dernière visant à être gérée par une gouvernance horizontale, notamment à travers les représentants des communes. De plus, certains terrains sont uniquement mis à disposition de la SdM par des particuliers, qui gardent donc le droit de disposer de leur terrain(contrat de location longue durée).

L'investissement de personnes sur les terrains cré de la valeur. Que se passe-t-il en cas de volonté de vente?

La prise de décision de vendre un terrain appartient à ceux qui sont sur le terrain et au collectif auquel ils appartiennent (leur commune). Les communes s'autogèrent. Toutefois, sur les fonds que la vente peut rapporter : 30% repartent dans la Suite du Monde et 70% repartent dans la commune, participant ainsi au fonctionnement local et global.

Par ailleurs, plusieurs logiques visent à être mises en place sur les communes : la mise à disposition du matériel et des outils de gouvernance le prix libre le contrat de propriété d'usage ...

Médias : La carte de l'actuel réseau de copains.ines sur la Commune du Bandiat, a été diffusée sans concertation systématique. Certains collectifs ne souhaitent pas être rendus publics de la sorte. Ils ont donc été retirés, on veillera à demander l'autorisation par la suite! C'est un choix pour chaque asso, collectif, lieu de vie etc d'être diffusé ou non sur le réseau de la SdM. C'est aussi à ces derniers d'écrire leur propre présentation lorsqu'il y en a une. Cela prendra d'autant plus d'importance lors d'une médiatisation à plus grande échelle.

Aujourd'hui la communication passe par Facebook, mail (newsletter = 600 personnes environ), instagram, site internet et peut être pinterest à venir (un catalogue d'habitat alternatif?). L'enjeu est d'être rejoignable, sans forcément vouloir absolument tout le monde, hors cela passe en grande partie par les réseaux sociaux. Si certains.es. ne souhaitent pas apparaître sur ces réseaux, il suffit de le mentionner à ceux qui publient (Nico, Adrien, Marie-Clémentine). 3 principes apparaissent: Respect du droit à l'image, pas de diffusion aux médias aujourd'hui (on ne maîtrise ni le montage, ni l'audience..), chacun parle en son nom. Le projet semble avoir nécessité à devenir public, il faudra donc sortir de l'anonymat, soulève Jérémie. La communication est importante. Attention aux messages transmis, qui dit quoi à qui? → Il faut une charte! Elle fait aussi trace écrite et dévoile les décalages entre les intentions et l'expérience.

Les autres co-fondateurs, ils vont venir sur la C. du Bandiat?

Pour certains.es. c'est important de les rencontrer. Relation, ressenti et intuition peut prévaloir sur le reste pour décider ou non de s'engager. L'engagement oral est parfois aussi davantage respecté que l'écrit. La plupart des co-fondateurs sont déjà venus, à part ceux qui sont trop loin ou trop débordés ailleurs. Leur prochaine visite sera l'occasion de les rencontrer. Ils feront le tour des copains.ines. dès

que possible. C'est dans cette optique que Nico et Adrien proposent de se retrouver le mercredi après le marché à l'auberge-boutique de Piégut. Cela permet d'une part d'accueillir les nouveaux venus, mais offre aussi un temps commun pour gérer les questions collectives telles que la coopérative.

Nouveaux venus? C'est 1000 personnes qui s'apprêtent à débarquer?!

Pas tant, une centaine de personnes sont volontaires pour venir s'installer dans la Commune du Bandiat : certains avec des projets très précis, d'autres moins. Il s'agit juste de vivre parfois, ça aussi c'est un projet!

Pause. Avec une heure de retour svp.. au moins pour le geste!

On veut faire une bibliothèque commune! Rapportez les discussions des fumeurs svp! Parce que les réunions finissent toujours dehors.. Merci aux cuisto!

Certaines choses ne sont pas définies et écrites, volontairement à ce stade, elles doivent être discutées et décidées ensemble!

Qu'est-ce qu'il y a à faire?

Premières pistes : chantier d'aménagement de la boutique, toilettes sèches et poulailler à construire sur les terrains, recherche de terrain (Ouvrez les yeux et les oreilles ceux qui connaissent les autochtones du coin! On cherche des terrains à acheter, en particulier autour des groupes installés.)

TOUR DE PAROLE : QUI PEUT, VEUT APPORTER QUOI?

Evitons de nous mettre la pression : pas de tour de table, mais un temps limité!

Sarah : Elle se propose d'harmoniser les lieux de vie (les taux de vibration sont élevés dans les lieux collectifs!) et de faire le ménage (c'est important de rendre les taches invisibles, telles que le ménage : visibles et reconnues!), intéressée par les débats sur les communs, la gouvernance, le collectif...

Damien : Supporteur de l'idée du projet et des copains, en tant que représentant des Jarriottes il propose d'y offrir un centre de formation pour ceux qui souhaitent comprendre et apprendre l'autonomie alimentaire (Première stagiaire dès lundi 26 novembre, Fanny!). Il se positionne aussi en tant que producteur et bénévole.

Régis : Avant tout supporteur humain. Il lui semble que les toilettes sèches et autres équipements sur les terrains seront nécessaires quand il y aura du monde, pas immédiatement. IL est expert en camping, rénovation de bungalows et mobil-home.

Jérémy (Teillaud) : Charpentier de formation, ça pourra servir plus tard! Même s'il veut bien faire plein d'autres choses. Il se propose de faire le tour des initiatives diverses et variées qui existent déjà sur le territoire et de les recenser. Il faut ramener du monde, s'appuyer sur les ressources existantes (Il y a déjà du monde qui a réfléchi sur ces sujets!), et développer le projet avec ces derniers. Ce recensement sera accompagné d'une liste des compétences, qui permettra de savoir sur qui compter pour quels sujets : un maillage de personnes et de compétences évolutif. Au Teillaud, le projet va raisonner dans leur passé militant. La dimension politique doit être discutée entre les participants.

Jérémy (Renardières) : En tant que représentant des renardières, il devra discuter de tout ça avec l'ensemble du groupe, mais la prise de température est plutôt positive jusqu'ici...! Ils peuvent faire un peu de tout : soudure, construction, boutique plus tard pour les ventes de poterie, peinture, musique. Plein de compétences à mettre à disposition.

Mélanie : Elle se propose pour le ménage et la boutique, et pour y vendre de l'artisanat (notamment des petits personnages en laine feutrée). Elle fait aussi des massages à prix libre, et souhaite à plus long terme construire un pôle santé et bien être, peut être associé avec d'autres domaines.

Vincent : Ses compétences sont diverses, de la terre à l'informatique en passant par la musique, grâce à plusieurs expériences passées (ouvrier, paysagiste, maraîchage...) Ce qui lui plaît c'est la variété! Il est disponible pour aider, c'est pour ça qu'il est là!

Ivalou : En plein diplôme d'architecture cette année, mais pas mal d'aller-retours sur place lui permettront de filer un coup de main, surtout à partir de février. C'est aussi la variété qui l'intéresse : la construction mais tout autant le reste, et notamment les réflexions sur les modes de gouvernance. Si le travail mené dans le cadre du diplôme peut servir tant mieux, c'est le but!

Dodo : Tout ce qui tourne autour de la nourriture l'intéresse!

Jérôme : Il est hyper positif sur tout ce qui a été échangé, mais peu disponible aujourd'hui. Au Teillaud il ont une association de brasseurs indépendants, à voir comment ils peuvent coopérer. Il propose une micro-pépinière collective, des variétés de pommiers. Il diffusera vers le réseau Brin de paille pour réfléchir aux potentielles synergies, lui-même compétent dans les questions liées à la permaculture. Il aussi très intéressé par les réflexions sur les modèle de gouvernance et les outils qui les accompagnent. Sinon il monterait bien un lieu d'accompagnement aux initiatives alternatives plus tard! (Des alternatives qui touchent de multiples sujets..)

Marie-Clémentine : Elle participe à la communication à travers le compte instagram de la Suite du Monde et la transmission des initiatives locales sur Facebook. Elle participera sûrement au graphisme par la suite. (L'identité graphique à été développée par Loguy, artiste ami de Nico, qui lui gère site, page et réseaux) Elle propose aussi de s'investir dans la décoration, la communication, le visuel et le ménage.

Adrien : Il est à temps plein sur le projet. Il aimerait bien à l'avenir conserver du temps pour le maraîchage en traction animale, au verger, et notamment à la culture de champignons. Il participe aussi à la partie recherche et développement sur les outils numériques de demain, qui seraient utilisables dans la Suite du Monde.

Nico : Aussi à temps plein sur le projet, et bientôt même en CDI pour la SdM. Il est investi dans un large panel de sujets : recherche et acquisition de terrains, réflexions sur la gouvernance, rencontres avec les élus, contacts avec des collectifs d'autres régions et pays, communication dont pitches, site, fb et newsletters...

C'est important d'avoir une trace écrite (des réunions, réflexions, prises de réunions...). Ça permet de voir l'évolution des projets, de transmettre à ceux qui n'étaient pas là et aussi de dépasser les limites de la mémoire. (La rétention d'information, ça reste l'un des meilleurs pouvoirs..!)

Tout le monde semble s'accorder sur le fait qu'il faut garder des cercles restreints, à multiplier, pour ce type de réunions. Cela permet à tout le monde de prendre la parole et d'avancer plus rapidement sur les différents sujets. C'est possible de développer le projet avec les élus à certains endroits, profitons-en. Les communes potentiellement ouvertes sur ces sujets sont Ecuras, Marval, Saint-Estèphe et Roussines (...)

Prochaine réunion : mercredi 5 décembre à 10h30 à l'auberge-boutique de Piégut. En même temps que le marché.. mais c'est bien d'être dérangé pendant nos réunions, les gens vont intégrer le projet sans même s'en rendre compte!

Au plaisir de lire le suivant, bonne réunion #2!

From:

<https://wiki.lasuitedumonde.com/> - **La Suite du Monde - le Wiki**

Permanent link:

https://wiki.lasuitedumonde.com/reunion_1_du_22_novembre_2018

Last update: **2019/01/07 12:19**

